



cile du cultivateur, on peut donc déguster sa production «à maturité, après très peu de temps de stockage, poursuit la spécialiste. Son contenu nutritionnel est meilleur puisque c'est sa cueillette à maturité qui garantit au fruit ou au légume un taux maximal de vitamines et d'oligoéléments. On réapprend ainsi à manger de petites quantités mais savoureuses et de bonne qualité. Et on évite, du même coup, d'avalier des kilos de nourriture pour atteindre la même satisfaction.» Sans compter que, lorsqu'on se met au jardinage, on est forcé d'apprendre quels sont les fruits et légumes de saison. On est alors moins tenté de se jeter sur des fraises arrivées dans les supermarchés dès février alors que la saison ne démarre qu'en mai. Ou sur des asperges importées du Pérou.

Bien sûr, pour que la production maison participe vraiment à un manger sain, encore faut-il avoir la main légère avec les produits chimiques. Pas toujours facile, quand on débute et qu'on veut bien faire. «Le non-professionnel a parfois tendance à croire que, même si on lui a conseillé de ne mettre qu'un demi-gobelet de pesticides, ça pousserait nettement mieux s'il en mettait le double», poursuit Laurence Margot. Heureusement, cette tentative commence à prendre du plomb dans l'aile: «Dans dix ans, on aura

## 5 QUESTIONS À FLORENCE GERMOND,

CONSEILLÈRE MUNICIPALE, DIRECTRICE DES FINANCES  
ET DU PATRIMOINE VERT DE LA VILLE DE LAUSANNE

### Quelle est la politique de la Ville de Lausanne en matière de potagers urbains?

Nous développons des plantages depuis 1996. Patrimoine suisse a d'ailleurs reconnu tout le travail réalisé en la matière en décernant le Prix Schulthess des jardins 2015 à nos potagers communautaires. Nous en avons une douzaine, répartis sur tout notre territoire, et essayons de profiter de chaque opportunité qui se présente, surtout en utilisant à succès des espaces résiduels qui n'ont pas de grande plus-value aujourd'hui. Un exemple: le nouveau plantage de Florençy, situé sous-gare, qui a été inauguré sur une surface verte entre deux barres d'immeubles. C'était un espace interstitiel, en pente. En le transformant en potager, nous l'avons ouvert aux habitants du quartier. Tous ceux qui remplissent les critères y ont droit, dans la limite des places disponibles.

### Parmi les critères de sélection figure le fait de vivre à moins de cinq minutes du plantage. Pourquoi?

Parce que nous souhaitons que le plantage crée du lien social. Dans des villes qui incitent à l'anonymat, le bien-vivre ensemble est un enjeu essentiel. Connaître son voisin signifie que l'on peut, en cas de besoin, lui demander de l'aide. Ou lui offrir la sienne. Des études internationales ont démontré que là où existent les potagers urbains on enregistre moins de tensions sociales, de déprédations. Cela est très positif pour la Ville car nous avons dès lors vraisemblablement besoin de moins d'interventions policières pour sécuriser certains quartiers.

### Les avantages pour la Ville sont donc aussi financiers, indirectement?

Oui. Je ne peux pas chiffrer la somme que cela représente in fine, mais il est certain que l'existence de plantages en ville engendre des bénéfices qui se traduisent aussi monétairement pour la collectivité. La lutte contre le littering, les tags, les incivilités a un coût. Toutefois, il n'y a pas de rendement direct lié aux potagers car chaque planteur nous verse 3 francs par année et par mètre carré utilisé. Chaque personne se voyant attribuer des parcelles mesurant entre 6 et 40 m<sup>2</sup>, cela re-

présente de 18 à 120 francs par année pour chaque lopin de terre. C'est donc un loyer symbolique. Mais je suis d'avis que la totale gratuité engendrerait l'idée que l'on n'offre pas une prestation de qualité.

### Mettez-vous les planteurs en garde face à la pollution causée par les voitures circulant à proximité des potagers?

Pas directement. Nous avons la chance que Lausanne soit très aérée, du fait qu'elle est construite en pente, aussi nous sommes peu soumis à ce type de pollution. D'ailleurs, nous possédons une quinzaine de ruches en ville et produisons plusieurs centaines de kilos de miel par an qui répond au label «miel de qualité». Il contient donc très peu de polluants. Cela dit, les potagers urbains doivent participer à la qualité environnementale et écologique de la ville. Tous nos planteurs ont dû signer une charte par laquelle ils s'engagent à ne pas utiliser d'engrais chimique. Si nous avons la preuve formelle qu'une personne ne respecte pas ces conditions, nous pouvons aller jusqu'à résilier la location de sa parcelle.

### Créer des plantages en ville, est-ce une forme de résistance face à la société de consommation?

C'est clairement un acte politique engagé. Les potagers urbains sont intrinsèquement liés aux enjeux de la souveraineté alimentaire car ils permettent une forme d'autonomie. De la même manière qu'en posant un panneau solaire sur son toit on est un peu moins dépendant des énergies fossiles et de ceux qui nous les fournissent, cultiver ses propres légumes donne les moyens de manger bio et local. En outre, notre production nous permet de faire des économies. On estime que pour une famille cela se chiffre en plusieurs centaines de francs par an. A l'heure où manger bio et local représente encore un surcoût, c'est non négligeable. De ce point de vue, créer des potagers urbains est une forme de résistance, oui.

